



RESEAU NATIONAL DES COMITES ETHIQUES LOCAUX

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2022

Visio conférence

Animation :

- **Nadège Godefroy** Chargée d'étude du Comité Local du Travail Social et du Développement Social CD44
- **Céline Rousée** conseillère en travail social CD56
- **Gérard Sanvicens** CLTSDS PACA

Présents :

- **Françoise Delpech** directrice cohésion sociale CD82- éthique HCTS
- **Nahalie Perin** directrice du logement et conseillère technique en action sociale CD65 ;
- **Isabelle Martino** responsable d'équipe Ville de Strasbourg
- **Christine Delalande Dautie** administratrice CD33
- **Nathalie Barbe** Chargée de mission en travail social et médico-social CD89
- **Emilie Laurent** travailleur social Yonne CD89
- **Charlène Aubert** TS CD89 Espace Départemental de réflexion éthique
- **Maxime Duval** Dirigeant de l'entreprise d'innovation sociale Lum1
- **Annick Gresset** retraitée du social CNADE et asso Acodège Bourgogne
- **Cristina Casimir** Chef de service méthodes et accompagnement des pratiques sociales CD91
- **Emmanuel Ollivier** Directeur d'établissement Fondation Armée du Salut Paris –espace régional de réflexion éthique Croix Rouge 37
- **Séverine Lalande** Cadre de santé Croix Rouge Centre Val de loire
- **Séverine Goumi** Responsable Mission Ingénierie en travail social Bordeaux GREJ (Groupe de réflexion Ethico-Juridique
- **Jacques Vuillat** Sauvegarde 69
- **Blandine Maisonneuve** cheffe de projet participation et citoyenneté Paris
- **Sylvie Balp** Conseiller technique aux pratiques professionnelles Calvados Comité National des Avis Déontologiques et Ethiques (CNADE)
- **Laurent Sochard** praticien-chercheur indépendant, consultant-formateur –SCOP Ardèche Espace éthique des associations tutélaires du département de Saône e t Loire 71
- **Irène Vulin** Directrice ESMS Sauvegarde 71 Commission Ethique UDAF65
- **Carole Camberbet –Hardoy** Mandataire judiciaire UDAF 65
- **Sandra Verne** ASS Grand Lyon
- **Benoit Morellet** Grand Lyon
- **Fabienne Barth** Foltz retraitée Grand Est
- **Nathalie Vaudeville** responsable service social MSA Alsace -COMITE ETHIQUE de l'ARSEA
- **Annie Weisslocker** directrice ESMS Arsea Colmar
- **Emilie Laurent** travailleur social Auxerre
- **Vincent Lavallez** CD Pas de Calais
- **Isabelle Neau** conseillère technique CD44
- **Didier Dubasque**

Ordre du Jour :

- Accueil
- Présentation du réseau
- Présentation de comité éthique
- Présentation des ressources

ACCUEIL

Tour des participants avec fonction, localisation et implication en cours ou à venir dans les comités éthiques.

Les expériences recensées sont assez diverses avec une majeure partie en réflexion ou construction. Les attentes sont de l'ordre du partage d'expérience et d'appui.

PRESENTATION DU RESEAU

Un « hommage » est rendu à Anne Depinoy conseillère technique du Nord qui a lancé la démarche de rapprochement de personnes impliquées dans une démarche éthique ou en cours de l'être. Un changement de président et une réorganisation ont engendré une révision de ses missions qui ne lui ont pas permis de poursuivre. La question de la place de ces sujets dans une dimension politique est posée.

Un petit comité s'est donc réuni à plusieurs reprises depuis juin 2021 (Gérard, Céline, Nadège, Françoise Delpech) avec différents temps d'échanges et de réflexion. Voici une synthèse des travaux via Klaxoon.

2ème temps : présentation synthétique des différents espaces éthiques portés

En quelques mots, avec présentation de supports ou en live, échanges sur les différents espaces éthique animés par

Nous avons retenu la création du réseau avec pour objectifs :

- ✓ **D'animier la diffusion de travaux de référence en matière d'éthique pour le travail social :**
 - dans les territoires
 - pour leur appropriation plus large
- ✓ **De réfléchir aux modes de fonctionnement des comités éthiques**
- ✓ **De repérer des ressources mobilisables**

Cette première séance est animée par 3 personnes mais l'idée du réseau est que chacun puisse participer à l'animation, compte rendu, organisation technique... (**prendre part, prendre sa part et donner sa part !** 😊).

PRESENTATION DE COMITES ETHIQUES

Pour cette première séance, deux comités éthiques ont accepté de nous partager leur expérience : Lyon métropole et Nantes.

COMITE ETHIQUE METROPLE DE LYON – BENOIT MORELLET

Cf PPT Joint

Remarques :

La nouvelle collectivité était vécue par les agents comme une fusion de la com urbaine.

La DG était novice en matière de service solidarités et avait besoin de s'approprier les missions sociales. En parallèle, la maison des solidarités avait besoin de relancer la question du secret professionnel.

Un groupe de travail déjà existant a donc été élargi à la question de l'éthique et la déontologie

Les professionnels avaient un réel d'étayage face aux évolutions des métiers, de la société, aux sollicitations des élus, de la justice, des usagers... Plus globalement, une culture éthique à construire

Groupe piloté au sein de la direction

Le comité éthique ne rassemble que des professionnels de la métropole (pas de partenaires...). Ne donnent des avis que sur les questions de leur délégation

COMITE ETHIQUE LOIRE ATLANTIQUE : Nadège Godefroy

Cf PPT Joint

Le comité éthique de la Loire Atlantique a été créé suite à une réorganisation du CD en 2018. Il a été rattaché au CLTSDS (comité local du travail social et du développement social), suite au lancement de ses groupes de travail à l'automne 2020. Le CLTSDS fait suite à une réponse à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) du HCTS en 2018.

En 2019 : 3 séances éthiques se sont déroulées et 2 en 2020 mais avec des impacts de la crise sanitaire sur la dynamique (Visio...)

Action sociale de proximité avec 20 membres, 9 CD (TS, adjoints, Aux de puer 1 secrétaire, 1 référent déontologie), 1 personne qualifiée philosophe, UDCCAS, UDAF, CAF, ARIFTS et 5 représentants personnes accompagnées collectif citoyen RSA- pas d'élus

Animation : Didier Dubasque. Co-animation à venir avec l'EREPL

Méthode d'animation : [Cercle Samoan – Métacartes \(metacartes.cc\)](http://Cercle Samoan – Métacartes (metacartes.cc))

Co tech tous les 3 mois- séance plénière tous les ans

1 session de formation organisée pour le groupe avec les grands principes éthiques présentés

Saisine directe par les professionnels via une fiche dédiée.

Précision : le CE n'est pas une instance de décision et ne répond pas dans l'urgence. Elle est un guide, une aide à la réflexion

Actuellement le CE se réunit en plénière 3 fois par an et réunit 85% de présents.

Une réflexion sur des demies journées avec un rythme plus soutenu dans l'année est en cours.

Travail de simplification (FALC, facile à lire et facile à comprendre) est nécessaire pour sensibiliser et intéresser le public.

Podcast de certaines paroles du CE sur les grandes idées

La communication est un axe important qui a été beaucoup travaillé. La forme permet aussi une meilleure appropriation.

ECHANGES QUESTIONS

Les différents exemples démontrent tous les besoins en terme de périmètres, ressources...

1. Y a-t-il des associations qui participent à ces comités éthiques ? Le service public ou apparenté est très représenté.

- Oui ADAPEI par exemple. Dans le secteur associatif, on remplit des missions d'intérêt général et des associations se dotent de CE ou réfléchissent à en monter

Des associations tutélaires dans le 71 sont en cours mais n'ont pas tous les moyens techniques et logistiques que dans les grandes institutions.

2. Qui écrit les avis ? Y a-t-il des compétences requises ? Comment on fait vivre ces avis ?

Cette fonction peut être chronophage pour les travailleurs sociaux mais elle reste une belle expérience pour les pro. Ce temps doit aussi être reconnu par les institutions.

Les différents exemples montrent qu'ils sont structurés de façon différente selon les CE mais l'idéal est d'avoir une personne dédiée à cela, à minima au recueil puis ensuite une structuration des avis à 2 ou 3.

3. Avis ou éclairage ?

- Retex Didier qui indique que la réflexion a tranché sur le principe d'amener un éclairage et des pistes de réflexion mais pas un positionnement. L'élu ne souhaitait pas se trouver coincé dans une position de conflit entre la direction et le terrain à travers la réalisation d'avis.

4. Quelle différence entre Comité Ethique en Travail Social et Espace de réflexion éthique?

- Le groupe concerné se nomme comme il le souhaite avec celui qui lui correspond le mieux.

5. La présence au Comité Technique de Cadre et Directeur ne peut-elle pas "orienter" les avis, ou rigidifier les échanges?

- Les gens parlent en leur nom. La question ne s'est pas posée dans les exemples proposés.

Pour autant, des membres pensent que même si cela ne se sent pas, ce phénomène peut se produire.

Parfois les scénarios rencontrés dans les réunions de travail viennent se rejouer dans les CE.

Peut-être aussi une question d'animation et de permettre « le petit pas » à chacun.

La question de la neutralité de l'espace de réflexion (hiérarchie, cloisonnement, format...), est à poser dès le départ comme règle de base.

Faire aussi en sorte de traiter la situation dans le « ici et maintenant ». Eviter de faire un avis technique bis.

La formation de l'animateur, notamment sur les principes et les fondements éthiques est indispensable.

6. Quelle articulation entre comités éthiques et comités locaux

- Les CLTS sont des rencontres d'acteurs où la question éthique peut venir. Il est considéré que ces espaces sont déjà organisés pour les mettre en œuvre de par leur pluralité. Les CLTS décroissent, ne travaillent pas en silos mais en transversales qui ont un caractère de sens avec une valeur politique et technique. Le travail éthique spécifique doit être déterminé. Une organisation spécifique s'impose. Etre CLTS ne se suffit pas.

7. Les personnes accompagnées dans les comités éthiques ?

La parole des personnes accompagnées est un enrichissement réel sur les difficultés. Elles nous ramènent à la réalité de terrain.

PRESENTATION DES RESSOURCES

Au regard de l'horaire, les échanges ont été privilégiés. Ce point est reporté à la prochaine séance.

Merci de bien vouloir remplir le <https://www.beekast.live/> code 926 079

CONCLUSION

- Nombre de présents satisfaisants, richesse des échanges, c'est un bon début ! 😊
- **Comité de pilotage**: Invitation à rejoindre Nadège, Gérard, Françoise et Céline. Gérard envoie une invitation. L'objet de ce copil sera notamment de préparer les méthodes de travail des séances du réseau. Organiser...
- La question d'un **espace de stockage** et diffusion des documents va devoir être réfléchi. Elle sera poursuivie par mail dans l'attente. A chacun de transmettre aux personnes qui sont susceptibles d'être intéressées par la démarche.
- Il est proposé aux comités éthiques existants de donner leur avis sur ce réseau et de faire remonter les besoins éventuels.

Calendrier des prochains rendez-vous :

- Jeudi 7 avril matin 9H30 12H – teams

Nous poursuivrons **la construction du réseau** avec le catalogue des ressources à creuser (philosophes, juristes...).

Point sur les retours de la première séance via Beekast <https://www.beekast.live/> code 926 079

Poursuite de l'**interconnaissance** avec deux propositions de partage d'expérience :

- Mme Gresset Comité éthique ACODEGE – Bourgogne
- Mme Vulin Comité éthique inter associations

- Pour la 3ème séance (date à préciser), Mme **Annie Weisslocker** directrice ESMS Arsea Colmar est intéressée pour intervenir

Ce réseau est ouvert à d'autres personnes impliquées dans un comité éthique ou en cours de le devenir. Merci de bien vouloir diffuser et coopter (pas de diffusion en nombre).

Le 15 Mars 2022
Céline Rousée
Nadège Godefroy
Gérard Sanvicens